



Le 25 novembre, Paris valorise son patrimoine arboré

Mercredi, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, organise plusieurs actions de sensibilisation des Parisiens au rôle de l'arbre en ville et de valorisation du patrimoine arboré de la capitale.

Anne Hidalgo a placé au cœur de son ambition environnementale le développement de la nature dans la ville. D'ici à la fin de la mandature, 20.000 arbres supplémentaires seront plantés et 30 hectares d'espaces verts créés sur le territoire parisien.

La place de l'arbre est déjà importante à Paris : la ville compte 190.000 arbres en dehors des Bois, dont 100.000 plantés dans les rues. Ce patrimoine arboré a un rôle central en matière de développement durable, en produisant de l'oxygène, en absorbant le carbone, ainsi qu'en fixant certains polluants. Il contribue aussi à la préservation de la biodiversité, en constituant une trame verte et un corridor écologique entre les différents réservoirs de la biodiversité que sont les jardins, les bois ou encore les cimetières.

A l'approche de la COP21, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, a tenu à renforcer la sensibilisation des Parisiens au rôle de l'arbre en ville. La Ville de Paris organise mercredi une journée dédiée à ce sujet, ouverte à tous. Le Parc Floral accueillera une conférence et des expositions photographiques dans les pavillons et des ateliers d'arboriculture seront organisés à la Ferme de Paris et à la Maison du Jardinage

Des plantations d'arbres seront réalisées dans tous les arrondissements de Paris en partenariat, avec Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), à l'initiative de l'opération « Un Arbre pour le climat » (www.unarbrepourleclimat.fr). Pénélope Komitès et Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO, assisteront à ce titre à la plantation d'arbres dans les 12e et 18e arrondissements, aux côtés des Maires d'arrondissements concernés, Catherine Baratti-Elbaz et Eric Lejoindre.

Cette journée sera également marquée par la labellisation des arbres remarquables de Paris par l'association A.R.B.R.E.S. Le programme complet [est disponible sur le lien suivant](#). L'inscription aux conférences est gratuite, dans la limite des places disponibles.

Horaires et lieux des plantations :

- à 15h, Cimetière St Vincent, 6 rue Lucien Gaulard (18e)
- à 16h30, 32-52 rue de la Brèche aux loups (12e)